

La situation actuelle : renforcement du processus de gestion horizontale

Les mesures suivantes ont été prises récemment dans le but de renforcer davantage le processus de gestion horizontale de la PCI dans tous les ministères.

Amélioration de la prise de décision stratégique

- établissement d'un comité directeur de la PCI au niveau des sous-ministres;
- « jumelage » de sous-ministres dans le cadre d'un programme de promotion du Canada auprès des pays investisseurs;
- création du Conseil canadien de commercialisation des produits agroalimentaires, un groupe du secteur privé qui rend compte au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire ainsi qu'au ministre du Commerce international.

Intégration de la planification et du compte rendu

- présentation, par le ministre du Commerce international, d'un rapport annuel au Parlement concernant la PCI;
- rationalisation de la *Stratégie canadienne pour le commerce international*, assortie d'efforts pour qu'elle soit toujours à jour;
- planification régionale et sectorielle des échanges commerciaux, par l'intermédiaire des équipes sectorielles nationales et des réseaux commerciaux régionaux.

Revitalisation de la prestation des services

- présentation détaillée de la prestation de services intrafrontières et extrafrontières;
- mise sur pied du Centre des occasions d'affaires internationales (COAI) pour diffuser des pistes sur les débouchés à l'étranger;
- mise en place du Service à l'industrie agroalimentaire.

Amélioration des produits de communication

- accessibilité de la SCCI, qui donne la liste de 1 500 activités de promotion du commerce, en ligne avec *Strategis*;
- mise au point collective du site Web commun *ExportSource* à l'intention des exportateurs actuels et en puissance;
- amélioration du service offert via le numéro national sans frais 1-888-811-1119, qui met les personnes qui appellent en rapport avec des fournisseurs de services de PCI partout au pays;
- accessibilité « en ligne » à WIN Exports, pour les délégués commerciaux partout dans le monde.

1.5 Équipe Canada inc : la formation de réseaux pour réussir

On a souligné dans le Discours du trône de 1997 que les missions commerciales d'Équipe Canada avaient non seulement créé de nouveaux débouchés pour les entreprises canadiennes mais qu'elles avaient également montré ce que nous pouvions faire quand l'État et le secteur privé collaborent. Un engagement a été pris : « Le gouvernement s'appuiera sur le succès de cette collaboration pour établir avec les milieux industriels une stratégie destinée à améliorer notre performance économique internationale, en élargissant la base commerciale du Canada ». En octobre 1997, le ministre Marchi du MAECI s'est penché sur cet engagement lors du congrès annuel de l'Alliance des manufacturiers et des exportateurs à Québec, tout comme les ministres Manley et Vanclief d'Industrie Canada et d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les ministres ont insisté sur un certain nombre de thèmes clés :

- donner le nom d'Équipe Canada inc au réseau coopératif de services de PCI, composé des ministères fédéraux, des provinces, des municipalités et du secteur privé;
- créer le Conseil consultatif d'Équipe Canada inc, formé de représentants du secteur privé, qui donnera aux ministres des conseils stratégiques en matière de politique commerciale et de promotion des échanges et des investissements;
- déployer un plus grand nombre de délégués commerciaux à l'étranger, de manière à atteindre d'ici 2006 un ratio de 70 sur le terrain contre 30 à l'Administration centrale;
- améliorer les contacts avec les membres d'Équipe Canada inc au moyen d'une ligne 1-888 et du site Web *ExportSource*;
- créer un service au sein du MAECI qui se fera le défenseur des besoins particuliers des PME sur les marchés d'exportation;
- intégrer un plan d'activités relatives à la PCI dans les trois ministères principaux qui travaillent au sein d'Équipe Canada inc.

Ces mesures destinées à renforcer et à élargir la notion d'Équipe Canada comprennent la réponse initiale des ministres à ce qu'ils ont entendu de la part des entreprises d'un bout à l'autre du pays et de la part de leurs collègues au sein du Cabinet. Mais ces mesures ne constituent qu'un point de départ. Les ministres continueront de solliciter l'opinion des associations commerciales, des groupes d'intérêt et du nouveau Conseil consultatif. Ils rencontreront également leurs homologues provinciaux, afin de recueillir leur point de vue au sujet de questions nouvelles ou permanentes, par exemple Équipe Canada inc, la SCCI, Équipe Canada et les autres missions commerciales, les marchés prioritaires, la préparation des exportateurs, etc.

Dans les mois à venir, on élargira la composition d'Équipe Canada inc à d'autres fournisseurs de services aux exportateurs.